



LE QUOTIDIEN

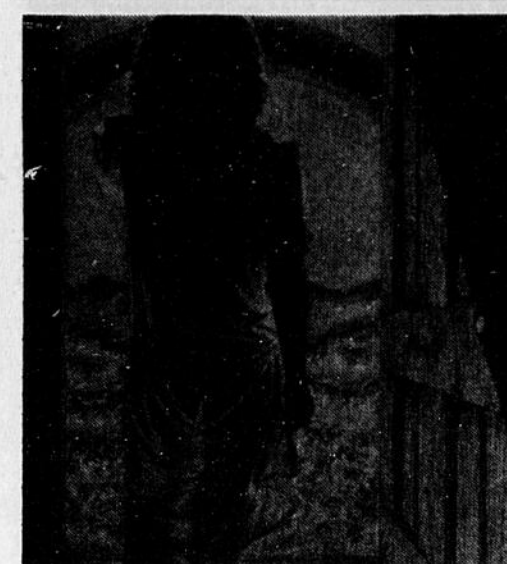
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 244

Samedi 22 juillet 1978

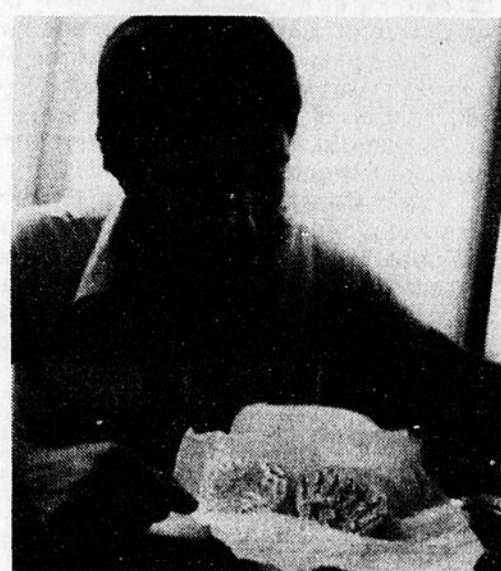
36 pages 25 cents

PERSPECTIVES



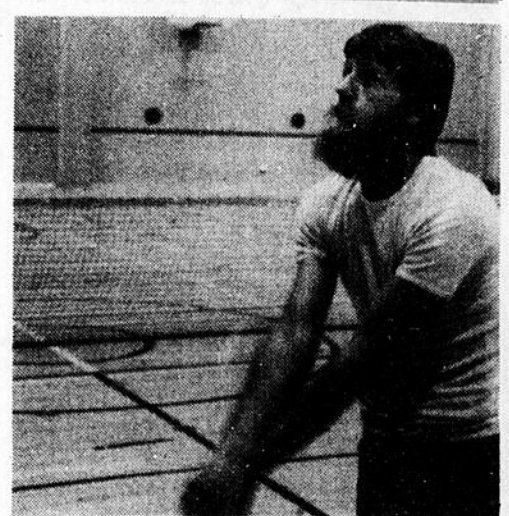
Cette semaine dans Perspectives, un reportage de Thérèse Dumesnil met en alerte, les Québécois sur la perte d'un de leurs biens culturels: l'île d'Orléans. De plus, deux pigistes font dans la généalogie: Rolande Allard-Lacerte raconte la quête de ces racines en Normandie et Jean-Pierre Maica, le pédigree de certains animaux jugés maléfiques depuis le tout premier de l'histoire des chassés, le Serpent de l'Eden. Enfin, les chroniques régulières de Margo Oliver, Guy Fournier et le sondage de la semaine sur le Commonwealth. Ah! oui, j'oubliais! Ci-haut, Michelle Thibault, dans un article sur le rêve, nous invite à mieux vivre afin de mieux... Quoi déjà?

ARTS



Une semaine tranquille... Oui, une semaine calme, paisible, chaude et pluvieuse, humide et estivale. Les arts... Tout est calme et volupté! Tout est art et artistique! Toujours est-il qu'entre deux gorgées de soleil, Yvon Paré a jeté un coup d'oeil sur le travail de Raymond Dutil qui expose à la galerie de l'Arche de Jonquière. Pierre Laroche, un joallier de Chicoutimi voit ses médaillons choisis pour "Le Festival des films du monde" de Montréal. Il y a les chroniques aussi, toutes les chroniques habituelles! Un, deux, trois, c'est à vous de lire tout ça!

SPORT REPORTAGE



Serge Martin, éducateur physique au Collège de Chicoutimi, a suivi dernièrement un stage en URSS, stage qui touchait spécifiquement le "coaching" en volley-ball. Il a été à même de comparer et d'évaluer les deux systèmes d'enseignement à savoir celui du Canada et celui de l'URSS. Dans une entrevue qu'il a accordée à Pierre Felice, Serge Martin livre d'ailleurs d'intéressantes constatations sur ce stage derrière le rideau de fer.

En page B 1

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 6
— Bandes dessinées	D 5
— Bourse	A 7
— Bridge	D 5
— Cinéma	C 9
— Décès	B 7
— Echecs	D 6 - B 7
— Finance	A 8
— Horoscope	D 5
— Mots croisés	D 5
— Mot mystère	D 5
— Patron	B 6
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

SAMEDI 22 JUILLET 1978

9h00
Déjeuner des placoteux (Restaurant Normandie)
9h00 à 16h00
Gala des animaux domestiques (ouvert à tous) Place de la Traversée.
13h00 à 16h00
Compétition de 6 km en chaloupes à rames (organismes touristiques)
13h00 à 21h00
Continuité tournoi de mini-putt Molson invitation débuté le 20 juillet 1978 (rue Auger, Roberval)
14h00
Ouverture Bonspiel masculin de curling de la Traversée (Club de curling de Roberval)
17h00
Biscottes (Brasserie Le Baron et son café-terrasse)
17h00 à 22h00
Vernissage des expositions "Arts-Expo (Place de la Traversée) et visite de cette exposition.
19h00
Ouverture de la Huitaine de gaieté (mot de bienvenue par les autorités suivi du spectacle du duo Cantin & Bégin)
19h30
Tournoi de bridge de la Traversée (Ecole Sainte-Ursule)
21h00
Disco Place de la Traversée (sur les rives du Lac-Saint-Jean)
21h30
Soirée remise du trophée au vainqueur du 6 km (Centre sportif Benoît-Lévesque) suivie d'une soirée de danse populaire (frais d'admission)

DIMANCHE, 23 JUILLET 1978

10h30 à 13h00
Brunch de la présidente (Motel Roberval)
10h00
Départ course à pied 5 km, parcours quartier Beauséne (rue Melançon, Côté, Racine et Paré)
10h00
Ouverture Bonspiel féminin de curling de la Traversée et continuité Bonspiel masculin (Club de curling de Roberval)
13h00 à 18h00
Tournoi de mini-putt Molson invitation (rue Auger) suivi à 19h00 de la remise de trophées et bourses aux gagnants
13h00 à 17h00
Marathon de nage amateur, distance de 10 km, Pepsi, sanctionné par la Fédération de natation du Québec
13h00
Départ de la Pointe de Chambord
15h00
Animation et arrivée des compétiteurs au quai de Roberval (même endroit que les nageurs professionnels)
13h00 à 20h00
Spectacle d'avions miniatures, club Vol au Lac (Centre sportif Benoît-Lévesque)
13h30 à 17h00
Visite des expositions d'artistes et artisans (Ecole Notre-Dame)
14h00
Spectacle d'amateurs régionaux (Place de la Traversée)
17h00
Biscottes (Motel Jeannois)
19h00
Spectacle de danse à claquettes (Marcella Langellier) (Place de la Traversée)
21h00
Disco (Place de la Traversée, sur les rives du Lac-Saint-Jean)
21h00
Spectacle de Pierre Labelle

Temps record

Christine Cossette mate le Saguenay



NOUVEAU RECORD — L'un des plus fidèles admirateurs de Christine Cossette, son père Robert, s'est empressé de la féliciter suite à son exploit. La nageuse chicoutimienne a franchi les

28 milles séparant Chicoutimi de Bagotville en cinq heures 52,6 minutes, une nouvelle marque. A lire en page B3.

Vivre en riant!

CHICOUTIMI — Un individu un peu exceptionnel a failli passer inaperçu dans le cadre d'une visite à Chicoutimi, hier. Si par hasard vous avez vu dans un établissement de la ville un quidam qui fait tourner à volonté sa jambe droite, ne soyez pas surpris.

Hier matin, Alain Ouellet, de Sept-Îles, prenait tranquillement un verre d'eau dans un café de Chicoutimi avec, comme sous-verre, le talon du pied de sa jambe droite. Qu'elle ne fût pas la stupéfaction du photographe du Quotidien qui a fait le cliché.

Histoire de s'amuser, Ouellet disait qu'il avait la rotule cassée. En fait, il a été happé à l'âge de six ans par un train et a été amputé. Il porte une prothèse.

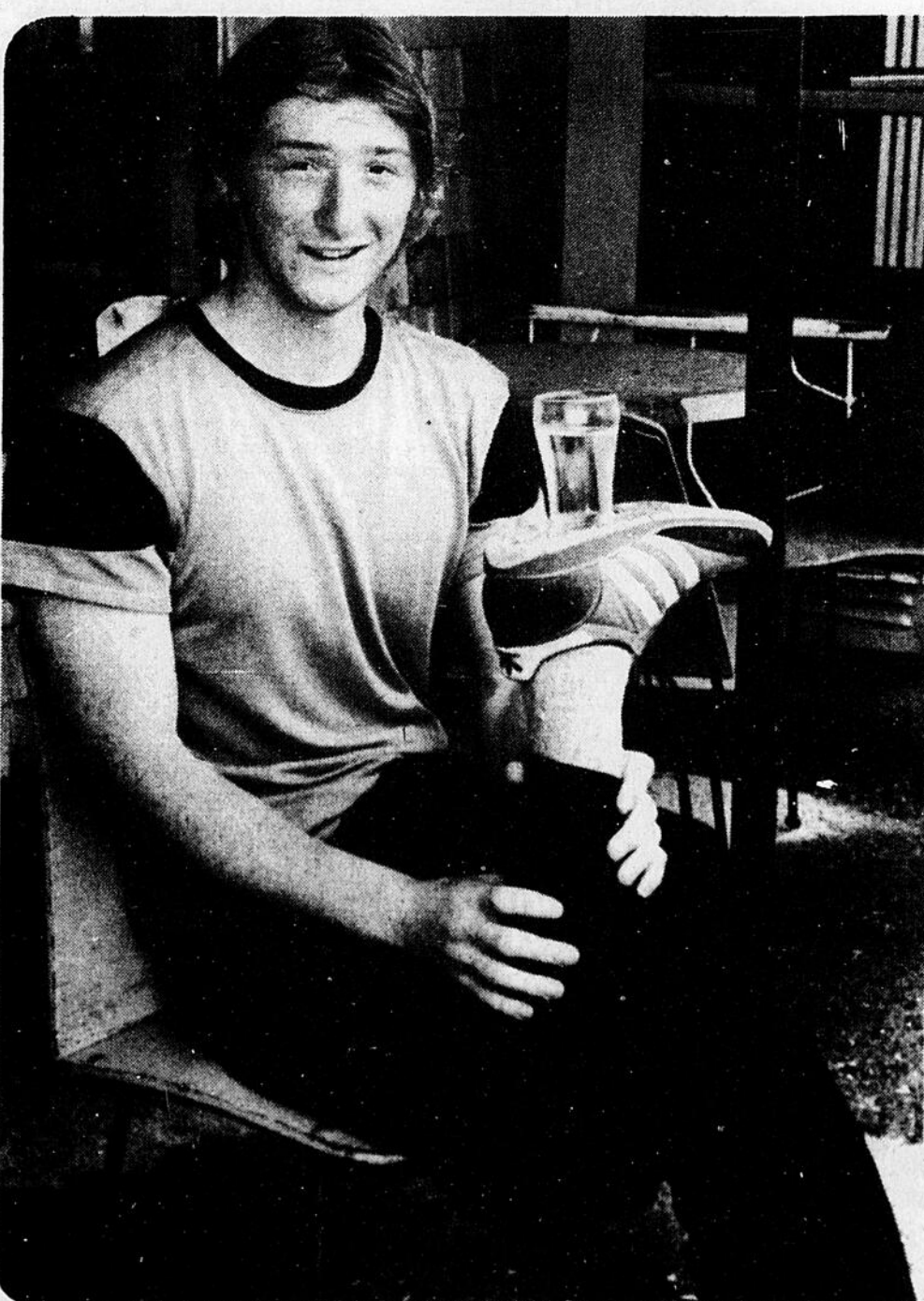
Notre ami Ouellet ne s'en fait pas avec cet handicap. Il avoue en riant qu'il s'amuse souvent dans les endroits publics à étonner les gens.

"Quand je suis dans les brasseries, je m'amuse à transpercer ma jambe droite de couteaux. Immédiatement, les gens sont stupéfaits, mais ils s'aperçoivent vite qu'il y a quelque chose d'anormal. Alors, ils découvrent la vérité", déclare Ouellet.

D'ailleurs, cet handicap majeur ne semble pas l'affecter outre mesure. Il occupe un emploi permanent à Sept-Îles et n'avait pas d'objections à ce que sa photographie soit reproduite dans le journal.

Puis, il continue: "Tout jeune, j'aimais jouer au soccer. Dans le secteur où je jouais, personne ne connaissait mon handicap qui ne m'empêchait pas d'évoluer sur le terrain. Quand j'ai frappé le ballon avec vigueur pour la première fois et que ma jambe s'est envolée, plusieurs ont cru au miracle. J'ai dû avouer, par la force des choses, mon handicap".

Enfin, il avoue candidement qu'il a réussi à surmonter cet handicap: "J'ai choisi de vivre avec en riant", dit-il.



LES 10 JOURS
WESTERN
DE DOLBEAU

PROGRAMME

SAMEDI, 22 JUILLET 1978

10h00 à 12h00:
Inscription des cavaliers (1E)
13h00 à 17h00:
Classification du Rodéo Labatt (1C)
20h00:
Animation avec orchestre (1B)
21h00 à 1h30:
Danse avec orchestre
Service de bar (1A)
21h30:
Grande finale talents amateurs (1A)
23h00:
Spectacle: GERRY & JO' ANNE (1A)

DIMANCHE, 23 JUILLET 1978

12h30:
Présentation des cavaliers et des officiels (1C)
13h00:
Ouverture des finales du rodéo provincial Labatt (1C)
20h30:
Danse avec orchestre
Service de bar (1A)
21h30:
Premier spectacle GERRY & JO' ANNE (1A)
23h30:
Deuxième spectacle GERRY & JO' ANNE (1A)

Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: passages nuageux en matinée. Ennuagement en après-midi suivi d'averses avec possibilité d'orages en soirée. Maximum, 22 à 25. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

	Min.	Max.
Vancouver	14	27
Victoria	13	29
Edmonton	7	23
Calgary	10	24
Regina	6	26
Winnipeg	14	22
Churchill	7	16
Toronto	22	29
Kingston	20	26
Ottawa	21	27
Montréal	22	29
Québec	17	24

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 03h45 (3m.4cm) et basse à 10h20 (.0cm). Elle sera à nouveau haute à 16h25 (2m.7cm) et basse à 22h15 (.1cm).

PORTE-ALFRED — La marée sera haute à 04h55 (6m.4cm) et basse à 11h20 (-.1cm). Elle sera à nouveau haute à 17h20 (5m.6cm) et basse à 23h40 (.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 05h05 (5m.7cm) et basse à 12h45 (.0cm). Elle sera à nouveau haute à 17h40 (5m.0cm) et basse à 00h45 (.2cm).

Dimanche

SEPT-ILES — La marée sera haute à 04h35 (3m.3cm) et basse à 11h10 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 17h00 (2m.7cm) et basse à 23h00 (.2cm).

PORTE-ALFRED — La marée sera haute à 05h50 (6m.2cm) et basse à 12h05 (-.0cm). Elle sera à nouveau haute à 18h05 (5m.6cm) et basse à 00h15 (.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 05h50 (5m.5cm) et basse à 13h15 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 18h15 (4m.9cm).



Exactement au même moment, une collision entre deux automobiles faisait un blessé, également suur le boulevard Sainte-Genève, secteur nord. Celui-ci a été conduit à l'hôpital de Chicoutimi.

La Sûreté du Québec, poste de Roberval, fait présentement enquête en rapport avec cette affaire.

POUR INFORMATIONS TEL.: 545-4013

POUR INFORMATIONS TEL.:

à 12h00 a.m. à 7h00 p.m.
POUR INFORMATIONS TEL.: 545-4013

à 12h00 a.m. à 7h00 p.m.
POUR INFORMATIONS TEL.: 545-4013

Une invitation d'Agricotour

Mettez un brin de campagne dans vos bagages

ALMA — De plus en plus de citoyens, de la région et du Québec, rapportent dans leurs bagages un brin de campagne, et les vacances à la ferme sont de plus en plus populaires. Supervisée par le ministère québécois de l'Agriculture et une association d'agriculteurs intéressés, cette activité procure aux vacanciers une possibilité intéressante de varier leurs vacances, et aux agriculteurs d'ajouter à leurs revenus.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, quinze fermes font partie du réseau Agricotour. Il s'agit d'une corporation régionale, dont le siège social est au bureau de l'Union des producteurs agricoles, et dont le président est M. Jean-Marie Frigon d'Albanel. M. Frigon est d'ailleurs le président de la Fédération des agricotours du Québec. Avec ses paysages et ses activités populaires, le Saguenay-Lac-Saint-Jean attire chaque année plus de visiteurs, et de plus en plus de ces visiteurs ont leur pied à terre sur une des fermes du réseau, d'où ils peuvent découvrir le milieu rural régional, et la région en général.

En famille

Des conditions sévères sont imposées aux agriculteurs qui veulent faire partie du réseau: propreté, qualité de l'accueil, de la nourriture, et du gîte. Ailleurs au Québec,

des fermes reçoivent des campeurs, mais ici les visiteurs ont la possibilité de séjourner dans les familles, de vivre vraiment avec leurs hôtes.

Le vacancier peut alors "aider" aux travaux de la ferme, histoire de se familiariser. Il peut cueillir des fruits sauvages, aller à la pêche, ou à la chasse, se baigner, ou pratiquer les sports d'hiver. Car ces fermes d'hébergement sont ouvertes douze mois par année.

Le choix est également très vaste, et les visiteurs peuvent choisir entre trois fermes au Saguenay, dont une ferme ancestrale avec repas champêtre. Deux de ces trois fermes sont à l'Anse-Saint-Jean, et l'autre à La Baie. Au Lac-Saint-Jean, le réseau offre Albanel, Saint-Edmond, Girardville, Sainte-Marguerite-Marie, Saint-François-des-Sales, Saint-Prime, Lac-à-la-Croix, Hébertville, et Métachouan.

Des chiffres

Une semaine passée en famille, sur la ferme, coûtera \$110 à un adulte, pension complète. Les enfants accompagnés doivent déboursier \$60. Pour une journée complète, un adulte paie \$17, et un enfant \$10.

En date du 20 juin dernier, les nuitées avaient augmenté de 7% par rapport à 1977, dans l'ensemble du Québec. Environ 150 fermes font partie de l'une ou l'autre

des six corporations agricotours régionales. Le nombre de nuitées était déjà prévu à 7606 le 20 juin, ce qui est excellent.

Dans notre région, 111 personnes avaient confirmé

leur présence à cette date, pour 550 nuitées, alors que plus de 30 autres avaient réservé. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean vient au sixième rang pour l'importance de son agricotour.



AFFICHAGE — En plus de distribuer des affiches dans des lieux publics stratégiques, invitant les citoyens à mettre un brin de campagne dans leurs bagages, comme on peut le voir ci-contre, Agricotour va identifier chacune des fermes du réseau avec ce panneau de couleur vive, qui illustre bien l'hospitalité qu'on y

trouve. M. Bernard Dallaire est chargé par le ministère de l'Agriculture pour la saison estivale, de collaborer avec la Corporation Agricotour du Saguenay-Lac-Saint-Jean. M. Dallaire est récréologue, et en poste au bureau régional de MAQ à Alma.

Le SUPER-RODEO, c'est parti

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La 7e édition du Festival western à Dolbeau se terminera en fin de semaine avec ce rodeo provincial Labatt, qui débute cet après-midi pour se continuer demain.

Six taureaux de bronchage ainsi que six chevaux sauvages de bronchage provenant des États-Unis sont également au programme de ce SUPER-RODEO qui attire l'élite des compétiteurs pour se partager

quelque \$8,500.00 en bourses.

Festival du bleuet

L'animation était à son comble, hier après-midi, avec le Festival du bleuet qui prendra la relève du 6 au 13 août prochain à Mistassini. On a remarqué notamment le président M. Gérard Prémont qui a accompagné à l'orgue ainsi que M. Adrien Guay, âgé de 70 ans, le champion au Concours international des violoneux en 1975.



RIGODON — Il n'y a rien de mieux qu'un bon rigodon de violon pour animer une foule. Cette photo nous montre donc, notre champion régional, M. Adrien Guay, de Mistassini et son accompagnateur au piano M. Maurice Desbiens, de Dolbeau.

La corporation a inauguré son macaron qui sert de droit d'entrée à toutes les activités et spectacles. L'on distribue également plus d'un millier de programmes. Après avoir déclaré que son organisme était maintenant prêt à recevoir ces milliers de visiteurs dans quelques jours, le président Prémont a mentionné, qu'il a bien apprécié cette formule de journées spéciales au café-terrasse.

"Cela provoque des rencontres entre les associations qui travaillent quand même pour un seul but, soit l'industrie touristique. C'est un genre de petit terre des hommes en plein centre ville de Dolbeau", a-t-il soutenu.

Pour sa part le président de la nouvelle agence de promotion du bleuet, M. Jean-Charles Savard, a confié que présentement il y avait une avance très marquée sur l'an passé pour le recrutement des étudiants ainsi que des familles monitriciennes. Il attribue cet état de chose à l'annonce faite plus à bonne heure et la collaboration des médias d'information.

"Plusieurs demandes nous arrivent des quatre coins de la province, a-t-il dit. Il y a de plus en plus de gens qui s'intéressent à la cueillette de bleuets."

On se rappellera que le ministère de Travail-Québec par le biais de mon service de placement étudiant, a alloué

une subvention totale de \$125,600, et que les étudiants peuvent s'inscrire à partir de 16 ans au 1er août. (A cet effet, il faut apporter son certificat de naissance).

Kiosques

Tous les kiosques au café-terrasse seront ouverts durant la fin de semaine. Quant à celui du kiosque chrétien, un porte-parole nous a indiqué que la réaction a été excellente de la part des gens et que la journée de lundi a véritablement donné un bon départ.

"De nombreux touristes ont trouvé que cette formule était valable et demandaient des renseignements pour faire la même chose chez eux, lors de certaines activités", a-t-on fait remarquer.

Les femmes chrétiennes prennent charge de ce kiosque aujourd'hui, alors que demain, il sera dirigé par le Renouveau conjugal et le SOF.

Souper canadien

Il y avait foule hier soir au café-terrasse, lors du souper canadien organisé par la direction du western. Les gens du commerce s'étaient donnés rendez-vous à cet endroit où il existait une ambiance exceptionnelle... mais toujours sous l'œil vigilant de l'équipe de shérifs qui ne toléreraient pas que l'on enlève le chapeau pour manger la tourtière...

LE TRAVAIL

A La Baie

La FSSA soupçonne l'Alcan de vouloir court-circuiter la syndicalisation

par Andrée Brassard

JONQUIERE — A partir des indications enregistrées dernièrement, la Fédération des syndicats des secteurs aluminium (FSSA) dit avoir de fortes raisons de croire que la compagnie Alcan tentera de favoriser la non-syndicalisation des 300 travailleurs de l'aluminerie de La Baie.

C'est ce qu'indiquait le secrétaire de la FSSA, M. J.-M. Dubois, au cours d'un entretien téléphonique. M. Dubois a motivé les présomptions de la FSSA à partir des gestes posés dernièrement par la direction de la compagnie.

D'abord, les exigences de l'Alcan qui tient à ce que les travailleurs du centre de recherche fasse partie d'une unité d'accréditation différente et le fait que la compagnie veuille retirer le droit de grève à ces travailleurs pour assurer la continuité des services en cas de conflit, démontre bien les intentions de l'Alcan, notait M. Dubois.

De plus, la multinationale a retenu les services d'une agence de sécurité indépendante pour assurer la protection du chantier de l'aluminerie de La Baie. Les représentants du syndicat des policiers de l'Alcan à Arvida voient là un signe

avant-coureur dans la politique de non-syndicalisation des employés de l'aluminerie de La Baie, puisqu'antérieurement, la compagnie retenait leurs services pour ce genre de surveillance.

Par ailleurs, M. Dubois rapportait que la direction fait actuellement passer des tests à de très jeunes employés, dont certains

auraient moins d'un an d'expérience, pour accéder au poste de contremaître. La seule issue qu'entrevoit le syndicat pour contrer ce mouvement se retrouve au niveau de l'influence qu'il peut exercer sur ses membres puisque la quasi totalité des futurs travailleurs de l'aluminerie de La Baie seront recrutés à l'usine de Jonquière, sec-

teur Arvida. Sinon, la FSSA devra suivre les procédures normales prévues par le code du travail, soit le maraudage et la signature de carte. Quant au litige concernant la syndicalisation des employés du centre de recherche, les représentants syndicaux prévoient une rencontre avec la direction d'ici septembre.

Etat de santé des travailleurs

L'étude débiterait en octobre

JONQUIERE — Le projet dont on parle depuis plusieurs mois visant à entreprendre une étude judicieuse concernant l'état de santé des travailleurs à l'emploi de la multinationale Alcan au Québec est à la veille de se concrétiser.

En effet, en supposant que l'échéancier proposé jeudi à Montréal soit accepté par les trois parties impliquées dans l'étude, soit la compagnie Alcan, la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) et la Commission des accidents du travail (CAT), l'étude qui touchera plusieurs milliers de travailleurs pourrait débuter en octobre pour se poursuivre pendant plusieurs mois.

D'ici le début des examens et tests que devront subir les travailleurs, il reste à s'entendre sur le genre et la nature des examens qui permettront à l'équipe multidisciplinaire d'établir l'état de santé des travailleurs de l'Alcan.

Plusieurs comités de travail ont été formés autant du côté gouvernemental, syndical que patronal. Ceux-ci devraient

se rencontrer le 14 août prochain pour finaliser le projet et indiquer les mesures exactes à suivre.

On s'est déjà entendu pour établir que 2,000 à 3,000 travailleurs de l'usine de Jonquière, secteur Arvida serviront de groupe-témoin. Les employés de l'Alcan à Beauharnois, Shawinigan et à Alma seront probablement touchés par l'étude mais dans des proportions moindres. Au total, près de 4,500 travailleurs pourraient subir les tests.

Il est encore trop tôt pour annoncer le coût global de l'étude puisque les différents intervenants n'ont pas encore statué sur la nature des tests à appliquer. Les coûts préliminaires à l'usine de Jonquière secteur Arvida atteindront vraisemblablement \$700,000, indiquait le président de la FSSA, M. Jean Halley.

La totalité des dépenses seront supportées par la compagnie Alcan alors que certains examens pourraient être à la charge du ministère des Affaires sociales.

Etat des négociations chez Price

C'est le mutisme le plus complet

JONQUIERE — Quoique le front commun de négociation syndicale des trois usines Price à Jonquière, Kénogami et Alma ait tenu une longue rencontre avec les négociateurs patronaux dans la journée d'hier, rien n'est ressorti des discussions qui pourraient se poursuivre dans les prochaines heures.

Ainsi, après que les syndiqués des trois usines se soient prononcés en faveur de la grève jeudi dernier, les deux parties ont accepté de se rencontrer pour reprendre les pourparlers.

Ainsi, après que les syndiqués des trois usines se soient prononcés en faveur de la grève jeudi dernier, les deux parties ont accepté de se rencontrer pour reprendre les pourparlers.

Dans un communiqué émis par la compagnie dans les heures suivant l'annonce du vote en faveur de la grève, la compagnie Price réitérait sa position annoncée dans les jours précédents.

Elle indiquait qu'elle était toujours disposée à offrir des conditions de travail dont le coût, globalement, n'excéderait pas celui impliqué par les conventions collectives déjà ratifiées par le groupe syndical ECNG (Eastern Canada Newsprint Group) qui représente

près de 7,500 travailleurs syndiqués de dix usines situées au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

R. Guy Dion O.D. optométriste

EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT.
302, ST-VALLIER, CHICOUTIMI, G7H 4J1
TEL.: 549-7461

Noël-André Gagné, C.I.A.

Tenue de livres Impôt sur le revenu
Préparation des paies Gestion financière

250 est, Racine, Chicoutimi 543-3844
294, de la Savole, Jonquière 547-4379

Sondage révélateur à la CS Louis-Hémon

DOLBEAU — En dépit du fait que les parents veulent s'impliquer davantage dans la gestion et le fonctionnement de l'école leurs interventions restent craintives à l'égard des modalités de fonctionnement ce qui confirme l'hypothèse que l'élaboration d'un projet éducatif global est urgente.

C'est ce qui ressort d'un sondage non scientifique effectué par le comité de parents de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon au Lac-Saint-Jean. D'ailleurs, on retrouve sur la page frontispice du document: "Pourquoi la non-participation des parents au système scolaire?"

Le groupe de recherche dirigé par la présidente Mme Joan Allard a distribué pas moins de 6,276 questionnaires et en a reçu 4,056 dûment complétés. En pourcentage, 65 pour cent des parents interrogés ont répondu au questionnaire.

On a établi la moyenne d'âge des parents à 39 ans. Des répondants, 3,697 étaient des femmes tandis que 86 étaient des hommes ce qui confirme l'hypothèse que c'est la mère au foyer qui se charge de l'éducation des enfants.

Du nombre des répondantes, 3,213 restent au foyer tandis que 484 ont un emploi à l'extérieur. La

moyenne de scolarité des parents a été fixée entre la 8ème et la 12ème année.

Sur le territoire de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, il y a 10,342 enfants qui fréquentent une institution d'enseignement. De ce nombre, 1,756 sont d'âge préscolaire 8,257 sont à l'école élémentaire ou secondaire, 236 sont au CEGEP et 93 à l'université.

Questionnaire

L'objectif du questionnaire était de mesurer le degré d'intérêt et de participation des parents à la vie de l'école.

Ainsi, pour les questions d'intérêt public touchant le domaine scolaire, 1,555 parents se disent intéressés et participants, 1971 déclarent être intéressés et non participants tandis que 530 avouent être indifférents.

A un autre chapitre, 3,396 affirment qu'ils sont déjà allés à l'école de leur enfant tandis que 217 n'y son jamais allés.

En sujet de l'accueil, les parents sont satisfaits. Pour les différentes catégories, les parents répondent ainsi: par les enseignants, 3,421 parents avouent qu'ils ont été bien accueillis; par le personnel non-enseignant, 2,185 certifient le bon accueil; par la direction, 2,965 se sont dits bien accueillis.

Au sujet de la place des parents dans les écoles, la majorité soit 3,072 estiment qu'ils ont leur place. Aussi, 2,021 affirment connaître les droits et privilèges des parents, 2,371 certifient connaître leur devoir et 2,347 sont d'avis qu'ils peuvent changer quelque chose en s'impliquant davantage.

Au sujet des réunions de parents, 1,337 pensent qu'elles permettent de se familiariser avec la direction et le personnel de l'institution, 920 estiment qu'elles permettent de mieux connaître les besoins de l'étudiant, 955 avouent qu'elles aident à mieux comprendre le système scolaire et 639 croient qu'elles permettent de se familiariser avec les gens du milieu.

En ce qui concerne le rôle du professeur, 3,355 parents sont d'avis qu'il n'y a pas que le professeur qui est responsable de l'instruction de l'enfant contre 355 qui répondent oui.

Par ailleurs, 1,716 parents prétendent que la discrimination existe au sein des différents paliers de la société ce qui a une influence directe sur l'éducation. Par contre, 1,266 pensent le contraire.

Valeurs

A la fin du questionnaire,

un nombre important de valeurs véhiculées étaient identifiées. En terme de chiffre, les parents voudraient voir la discipline comme la valeur primordiale dans les institutions d'enseignement. Exactement 2,826 parents ont choisi ce thème.

Par ordre décroissant on retrouve l'amour (2,273), la politesse (2,182), l'honnêteté (2,109), le travail (1,945), la justice (1,895) et la propreté (1,838). C'est l'innovation qui vient au dernier rang avec seulement 196 réponses favorables à ce domaine.

Observations et conclusions

Les rédacteurs du rapport final constatent que les parents ont encore le sentiment de se sentir inférieur face à la direction et aux enseignants et ils ont peur de ne pas être informés.

Dans cette optique, le comité recommande aux parents de ne pas se sentir inférieurs compte tenu du fait que l'éducation est leur responsabilité en majeure partie.

Aussi, le comité exige que des rencontres plus fréquentes soient organisées et ce, dans l'intérêt de tous les intervenants dans le monde de l'enseignement.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les touristes américains trouvent le Québec trop cher

Il est bien évident que la suppression de la taxe de 8 pour cent sur le prix de location des chambres d'hôtel au Québec, contribue à stimuler quelque peu l'industrie touristique dans la région et ailleurs.

Même si cette mesure, temporaire, hélas, décrétée par le gouvernement québécois, bénéficie actuellement à un grand nombre d'hôteliers, elle est certainement insuffisante pour engendrer une augmentation marquée du nombre de voyageurs locaux et de l'extérieur dans la province. De même, la faiblesse du dollar canadien comparativement à l'argent américain, incite, à n'en pas douter, plusieurs voisins du Sud à visiter davantage le Québec. Mais il ne s'agit pas là, non plus, d'un facteur durable qui permette de revitaliser pour de bon un secteur où la province est de plus en plus déficitaire.

Ce sont évidemment les Québécois eux-mêmes qui représentent la principale partie de la clientèle touristique dans la province. D'après les dernières statistiques disponibles au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, sur les 17,5 millions de personnes qui ont visité la province en 1976, un peu plus de 12 millions étaient Québécois.

Pour leur part, les Américains demeurent les principaux clients étrangers de l'industrie touristique du Québec. En 1976, ils furent plus de 3,3 millions à y séjourner, par rapport à environ 1,8 million de visiteurs originaires du Canada anglais. Cependant, les Québécois voyagent et dépensent

maintenant beaucoup plus aux États-Unis que ne le font les Américains dans la province. Ce qui fait que l'industrie touristique québécoise enregistre un déficit s'alourdissant sans cesse.

En 1974, les touristes américains ont laissé \$260 millions au Québec. La même année, les Québécois dépensaient \$194 millions aux États-Unis, ce qui portait \$66 millions au crédit de la province. Or, à partir de 1975, la situation a été renversée. Cette année-là, les voyageurs américains n'apportaient plus que \$219 millions à l'industrie touristique du Québec, alors que les citoyens de la province dépensaient \$271 millions aux États-Unis! Le déficit touristique du Québec envers les États-Unis s'est à nouveau aggravé en 1976, puisque les Américains ne procuraient plus que \$178 millions en recettes dans toute la province, contre \$321 millions dépensés par les Québécois chez l'Oncle Sam. En 1977, le Québec a attiré un peu plus de touristes des E.-U. que l'année précédente. Mais en même temps, les Québécois ont accru leurs déplacements aux États-Unis. Si bien que le déficit touristique du Québec a atteint un nouveau sommet l'an dernier, soit au-delà de \$170 millions.

En outre, la province de Québec a perdu tout près de \$100 millions, l'année dernière, dans ses échanges touristiques avec les autres pays du monde. Au fait, le Québec ne déclare un surplus (\$60,2 millions en 1976) touristique qu'avec les autres provinces canadiennes.

La récente analyse exhaustive de

l'industrie touristique québécoise réalisée par la Banque Provinciale du Canada, démontre notamment que les hôteliers et les restaurateurs dans toute la province ont beaucoup de mal à maintenir des prix concurrentiels, à cause surtout des taxes municipales plus élevées qu'ailleurs. Ainsi, les taxes municipales prélevées sur chaque chambre d'hôtel dans les villes de Québec et de Montréal, sont beaucoup plus substantielles que dans 13 autres grands centres canadiens et américains. Le coût de ces taxes par chambre se situe à \$1,923 par année à Montréal, à \$1,842 à Québec comparativement à \$1,437 à Toronto, \$790 à Vancouver et moins de \$400 à Washington.

Les commerçants du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'échappent pas à cet accroissement désordonné des taxes municipales. "Les quatre grandes associations qui regroupent les hôteliers et les restaurateurs du Québec attribuent une partie de leurs difficultés actuelles à la structure de coûts qui les défavoriserait face à leurs principaux concurrents. A cet égard, le salaire minimum est plus élevé au Québec que dans les autres provinces canadiennes; comme l'hôtellerie et la restauration sont des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, les coûts d'exploitation en sont élevés d'autant, "écrivent les chercheurs de la Banque Provinciale. Les taxes écrasantes et un taux de salaire minimum le plus élevé en Amérique du Nord sont effectivement plus nuisibles au développement de l'industrie au Québec, que la taxe pro-

vinciale disparue momentanément sur les prix de location des chambres d'hôtels.

Les résultats d'une enquête effectuée à l'échelle nationale par Laventhol and Horwath Management Consultants, prouvent incidemment que les chambres d'hôtel les plus coûteuses se trouvent présentement à Montréal. Le prix moyen de location d'une chambre d'hôtel au centre-ville de Montréal se chiffre par \$33,44 pour une nuit... Ce taux n'est pas particulièrement attrayant pour les touristes locaux et ceux qui viennent de l'extérieur.

Sans doute que plusieurs visiteurs étrangers qui ne sont pas fortunés pour la plupart, ont l'impression que ces tarifs de location ne conviennent pas à leurs moyens, s'appliquent également dans toutes les régions du Québec. Il n'en faut pas plus pour inciter une famille de vacanciers à choisir une autre destination.

Le tourisme, qui a rapporté \$1 milliard au Québec en 1976, n'est pas la principale industrie de la province, mais procure néanmoins 80,000 emplois uniquement dans l'hôtellerie et la restauration. Voilà pourquoi il importe de tout mettre en œuvre pour revigorer ce secteur.

Gabriel Berberi

OPINION DES AUTRES

On approuve M. Lalonde

Le Canada a certainement besoin d'une nouvelle Constitution, et le premier ministre Pierre Trudeau a raison de se hâter vers cet objectif. Mais les provinces doivent avoir la garantie morale que leur coopération sera acceptée d'emblée, si elles souhaitent coopérer à l'obtention du meilleur résultat possible, en ce qui concerne les sections fédérales. Par conséquent, nous ne pouvons qu'approuver aux remarques énoncées par M. Marc Lalonde, ministre des Relations fédérales-provinciales. "Nous consulterons, a-t-il dit. Nous impliquerons tout le monde, et en particulier les gouvernements provinciaux. Mais une chose est certaine: nous ne reconnaitrons pas le principe du veto approuvé par un gouvernement provincial sur les choses que le gouvernement fédéral peut faire en vertu de sa propre responsabilité."

M. Lalonde a poursuivi, et encore là nous ne pouvons qu'approuver: "Une chose est certaine, c'est que nous ne nous laisserons pas arrêter, comme nous l'avons fait dans le passé, par toutes sortes de divergences d'opinions entre les provinces, ou par le veto d'une province en particulier, ici ou là."

Le fait est que le Parlement a été élu pour s'acquitter d'une tâche. S'il n'y arrive pas, le premier ministre devrait décréter sa dissolution. Par ailleurs, la nouvelle Constitution, ou une partie de cette dernière, à laquelle le Parlement en est finalement arrivé devrait, à un moment donné, être soumise à la population pour approbation finale.

En des temps meilleurs, la façon d'aborder cette question aurait peut-être été de présenter les principaux problèmes à la population lors d'élections générales. Dans les circonstances cependant, ce ne serait pas le meilleur moyen, alors que les électeurs sont plus préoccupés des problèmes immédiats de l'économie et du chômage, et des problèmes particuliers que crée le Parti Québécois. Il est d'une extrême importance de ne pas confondre ces très différentes questions.

"The Kingston Whig-Standard", le 29 juin.

C'est la faute aux Américains

Depuis le 1er juillet, le prix au Canada du pétrole de l'Alberta est passé à \$12,75 le baril, alors qu'il était de \$3,80 en 1974. Et pourtant l'Agence internationale d'Énergie critique le Canada, disant qu'il avance trop lentement vers le prix mondial du pétrole.

Le gouvernement de l'Alberta a exprimé dans le passé des sentiments analogues. Aujourd'hui, bien que le pétrole de l'Alberta se vende plus de trois fois le prix d'il y a quatre ans, il se vend encore \$3 de moins

que le pétrole importé qui arrive à Montréal. Cela signifie que l'Alberta subventionne les consommateurs canadiens d'énergie par au moins 25 pour cent (et davantage si on déduit la part substantielle des revenus d'Ottawa sur le pétrole). L'Alberta, naturellement, veut obtenir le plein bénéfice de cette richesse épuisable.

En fait, Ottawa s'est engagé à mener le pétrole domestique aux prix internationaux, et le prix en est monté au rythme de \$2 par année, en vue d'atteindre cet objectif. La hausse a été graduelle afin d'amortir pour l'industrie canadienne le choc que causeront les prix de l'OPEP, mais le but ultime d'Ottawa est clair.

C'est l'Ontario qui est le principal critique de cette politique, sous prétexte que les prix plus élevés de l'énergie favorisent l'inflation et coûtent des emplois. Ce que l'Ontario n'a pu expliquer, cependant, c'est comment on peut espérer que les ressources énergétiques du Canada grandiront sans encouragement sur le plan économique, ni pourquoi l'Alberta, en tant que principal producteur, devrait vendre son énergie à prix d'abaissement alors que tous les autres produits canadiens se vendent aux prix du libre marché et même davantage.

En dépit de l'engagement pris en pratique par Ottawa d'en arriver à vendre l'énergie canadienne aux prix internationaux, l'Agence internationale d'Énergie dit qu'Ottawa va trop lentement. Mais cette critique pourrait s'appliquer aussi aux États-Unis, qui font preuve d'un manque effarant de leadership en matière d'énergie, et qui font de toute l'économie occidentale l'otage des producteurs de l'OPEP.

La prudence dont fait preuve Ottawa dans la hausse des prix de l'énergie s'explique en partie par le prix moyen du pétrole aux États-Unis. Si les prix canadiens dépassent par une trop grande marge ceux des États-Unis, l'industrie canadienne subira un désavantage artificiel dans la compétition avec les Américains (notre principal associé commercial). Tant que le Congrès américain n'aura pas approuvé une politique énergétique cohérente pour les États-Unis, y compris des prix moyens spécifiquement plus élevés pour le pétrole, la politique énergétique du Canada sera contrainte. Et l'Alberta devra attendre plus longtemps des profits plus équitables...

"The Edmonton Journal", le 7 juillet.

Québec doit s'expliquer

La Commission d'assurance-automobile du Québec devrait étudier de plus près le comportement de son directeur des relations publiques, s'il en a un.

Les citoyens de l'Ontario sont dans la plus grande confusion en ce qui concerne le nouveau programme d'assurance-automobile

au Québec, et Québec ne fait pas grand-chose pour dissiper cette confusion.

Comme résultat, les touristes évitent d'aller au Québec. L'Ontario Motor League signale que ses membres demandent de se rendre aux Maritimes par de nouvelles routes, en disant: "Ne m'envoyez pas par le Québec." Cette attitude n'a rien à voir avec la langue ou les séparatistes. C'est tout simplement qu'ils ne comprennent pas de quelle façon le programme d'assurance "sans égard à la faute" les touche personnellement, et qu'ils ne veulent pas prendre de risques.

Jusqu'à maintenant, la région n'a rien fait pour expliquer directement le programme aux visiteurs en puissance.

En fait, la plupart des non-résidents sont couverts adéquatement en vertu du programme sans égard à la faute, à moins qu'ils n'aient un revenu passablement élevé. En vertu de ce programme adopté par le Québec, des limites sont fixées quant à la somme payée en dommages, et la partie qui a subi les dommages ne peut réclamer davantage. C'est là ce qui indispose un grand nombre de gens qui aimeraient bien pouvoir conserver le droit de poursuivre pour des millions, si l'occasion survenait.

Mais parmi les explications qui circulent, il y a entre autres des aveux de la part de représentants en assurances, lesquels affirment que la plupart des gens devraient acheter plus d'assurances personnelles contre les accidents, avant de s'engager sur les routes du Québec. S'agit-il là d'un service rendu au public, ou d'une tactique pour vendre plus d'assurance?

Ces mêmes agents d'assurance prédisent que l'assurance sans égard à la faute sera bientôt adoptée par la plupart des juridictions. C'est justement là un point que la Régie d'assurance-automobile pourrait aimer soulever, si jamais elle se décide à expliquer son programme.

"The Ottawa Citizen", le 5 juillet.

Olympiques de 1984

Nouvel espoir pour Montréal



PAROLE AUX LECTEURS

Jonquière doit refuser les avortements

Dr Robert Landry, Président du CA de l'hôpital de Jonquière, (Comité pour l'étude d'implantation d'un Centre de "planning" thérapeutique), HÔPITAL DE JONQUIÈRE, Jonquière, P.Q.

Monsieur,

Le CRSSS et le CLSC ayant obtenu un refus catégorique de l'hôpital de Chicoutimi, quant à l'implantation d'un Centre d'avortement thérapeutique, ont déclaré ouvertement qu'ils s'adresseraient à votre hôpital pour l'installation d'un tel centre.

Je ne sais ce que la direction de votre hôpital va décider à ce sujet. Je tiens, cependant, à vous dire ainsi qu'à porter à l'attention du public, tant de Jonquière que de Chicoutimi, qu'il serait honteux pour vos concitoyens que vous acceptiez d'établir ce centre meurtrier.

Je sais que Jonquière a toujours cherché à surpasser Chicoutimi dans les bonnes choses, afin de devenir la capitale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais d'accepter les mauvaises choses que Chicoutimi a eues la décence de rejeter, c'est-à-dire des programmes à déchets, vous

classerai au ban de la société. Votre hôpital deviendra-t-il, par l'acceptation d'un projet aussi vil, l'abattoir des enfants à naître, la boucherie d'une génération en marche, le cimetière des foetus? Et, lorsque nous aurons à traverser votre secteur, devrons-nous nous pincer le nez pour ne pas trop sentir l'odeur nauséabonde de votre dépotitoir de chair humaine?

Toute femme enceinte, qui respecte la vie et croit en Dieu, qui aurait à se faire traiter dans votre établissement pour quelque maladie que ce soit, ou une maladie, tremblerait jusque dans la moelle de ses os, craignant que des mains destructrices ne délogent et détruisent le fruit de son amour, le souffle de son enfant en progression dans son sein.

Il y a des clubs de meurtriers; votre hôpital serait-il en train d'en former un? Pour quelques piastres, même si c'était pour une colossale fortune, l'appât du gain fera-t-il des médecins qui oeuvrent dans votre établissement hospitalier des criminels? Hospitalier, il me semble, veut dire accueil et protection.

Quelle sorte d'hommes, quelle sorte de médecins, seriez-vous donc pour ou-

blier le SERMENT D'HIPPOCRATE que vous avez JURER D'OBSERVER, lorsque vous avez reçu votre diplôme vous donnant le droit d'exercer la médecine? Vous savez, aussi bien que moi, qu'il vous défendait de porter atteinte à la VIE et vous ordonnait de tout faire pour soigner les malades confiés à vos soins, les ramener à la santé et protéger leur vie.

Ces propagandistes de l'avortement qui se basent sur des prétentions, sur des peut-être, qu'il pourrait arriver ceci ou cela, si on laissait vivre ce foetus et se développer jusqu'à sa naissance, EMPIETENT SUR DES DROITS NATURELS et leur acharnement à faire légaliser l'avortement n'est pas indubitablement pour le bien de la mère et de certains enfants (ceux qu'on dit désirés), et celui de la société. Si l'on pouvait analyser la vraie raison de leur lutte, on serait, sans doute, surpris et il y aurait matière à réflexion.

Ce médecin, que je n'ai pas besoin de nommer, qui a fait scandaleusement la manchette des journaux, il y a quelques temps, en tuant des milliers d'enfants au stade de foetus, en avantant des femmes égoïstes et sans scrupule, en aurait-il tué autant s'il lui avait fallu

payer une somme aussi minime qu'un dollar (\$1) par avortement? Lequel d'entre vos médecins serait prêt à payer \$1 pour le seul plaisir de faire un avortement?

Si vous permettez l'installation d'un centre d'avortement, dit thérapeutique, ne souriez plus jamais à un bébé, puisque vous aurez tué ses semblables. Il est inconcevable que vous deviez, de bon gré, des criminels en puissance.

Après que vous auriez fait des avortements, soyez assurés que lorsque vous entendrez le pleur d'un bébé, vous penseriez immédiatement que c'est l'écho des vagissements des foetus que vous auriez condamnés à la mort et ce serait un remords qui vous suivrait jusqu'à votre dernier jour.

Soyez convaincu que le sang de ces petits sacrifiés crierait vengeance!

J'espère que votre conscience fera échec à ce projet destructeur et que, par ce fait, vous garderez l'estime, la confiance et la considération des gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L. DEMERS, Ste-Bernadette-de-Boileau, R. R. 1, Lalemant, Cte Dubuc, P.Q. G0V 1H0.

Le 6 juillet.

QUEBEC EN BREF

Incendies douteux

LA POCATIERE (PC) — L'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec a ouvert une enquête relativement à deux incendies présumés d'origine criminelle qui ont ravagé, jeudi soir, des installations de la compagnie Aliments Maxi, à La Pocatière, à quelque 110 kilomètres à l'est de Québec.

Les deux incendies ont éclaté simultanément vers 21 heures 45 alors que se déroulait une assemblée houleuse des petits actionnaires et créanciers de l'entreprise dans un hôtel du centre-ville de La Pocatière.

Actes criminels et indemnisation

QUEBEC (PC) — Les victimes d'actes criminels auront touchés en 1977 quelque \$2,8 millions.

C'est ce qu'indique un communiqué émis vendredi à Québec par la commission des accidents de travail, organisme chargé d'administrer la loi d'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Cette loi, votée en 1972, permet à l'Etat d'indemniser les victimes d'actes criminels tels le vol, les voies de faits, les viols, les tentatives de meurtre, les meurtres, etc...

Depuis l'entrée en vigueur de la loi en 1972, 2,924 demandes ont été formulées et \$9,1 millions ont été versés.

En 1977, \$2,8 millions ont été répartis entre 1,500 bénéficiaires dont 1,000 percevant des rentes régulières et 500 nouvelles victimes.

Tornado et dommages

SAINT-MARIE-SALOME (PC) — Le toit d'une école de Sainte-Marie-Salomé a été arraché, jeudi soir, par un tornado qui a également touché Rawdon, Chertsey et Saint-Jacques.

Selon la Sûreté du Québec, "c'est presque un miracle que personne n'ait été blessé". La tornade a renversé des roulottes et abattu des poteaux de l'Hydro-Québec, provoquant des pannes de courant.

Tempête sur l'Université Laval

STE-FOY (PC) — Des dommages ont été causés à différentes installations de la Cité universitaire tard jeudi soir, à l'occasion d'une violente mais brève tempête.

Le toit de la maison Marie-Fitzback a été arraché. Ce pavillon abrite le Service du dictionnaire biographique du Canada.

Par ailleurs, une toile recouvrant un café-terrasse, au pavillon de Koninck, a également été arrachée à cause des vents violents. L'Université Laval n'avait pas encore procédé à l'évaluation des dommages, vendredi.

La tempête a été très brève, mais des pluies atteignant à certains endroits plus de 10 centimètres se sont abattues rapidement sur la région de Québec. Les vents atteignaient parfois plus de 60 km à l'heure.

Aucune personne n'a été blessée lors des bris à l'Université Laval.

Odeur nauséabonde chez les libéraux

QUEBEC (PC) — Le congrès à la direction du Parti libéral du Québec, tenu le 15 avril dernier, au Colisée de Québec, aurait pu être sérieusement perturbé par une odeur forte et désagréable et certains partisans des placeurs alors en grève avaient mis leur projet à exécution.

C'est ce que l'on a appris cette semaine lors du procès de deux individus accusés de méfait.

Les policiers qui ont procédé à l'arrestation ont révélé qu'ils avaient découvert dans le véhicule des inculpés des bocaux contenant huit vessies de mouffette.

L'Allier et les débats télédiffusés

QUEBEC (PC) — L'ex-ministre libéral des Communications et des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, n'entend pas abandonner ses fonctions de consultant pour devenir fonctionnaire à plein temps ou à temps partiel à titre d'animateur de la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.

Confirmant qu'il avait été pressenti pour occuper ce poste "au cours d'une rencontre fortuite avec une personne en autorité à l'Assemblée nationale," M. L'Allier a indiqué qu'il serait toutefois disposé à jouer un rôle de coordonnateur par l'entremise de son bureau tout en agissant comme animateur à l'occasion.

L'ex-ministre dans le cabinet Bourassa dirige aujourd'hui un bureau de consultants en affaires publiques, à Québec.

Il est d'ailleurs familier avec la question de la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale, qui débutera le 3 octobre, puisque son bureau agit déjà comme consultant pour Microbec, un groupe d'une vingtaine de télédiffuseurs qui se prépare à en assurer la diffusion.

Amour libre et indépendance

QUEBEC (PC) — Les partisans de l'amour libre seraient en même temps partisans de l'indépendance du Québec.

C'est en tout cas ce que révèle une étude réalisée par M. Jacques Lazure, un professeur de l'Université du Québec à Montréal, qui a mené une enquête sur les couples vivant en dehors des liens du mariage.

"Politiquement, lit-on dans cette étude, 80 pour cent des hommes et 85 pour cent des femmes constituant ces nouveaux couples sont favorables à l'indépendance du Québec."

L'étude du professeur Lazure est citée dans "Québec en bref", une publication mensuelle du ministère québécois des Affaires inter-gouvernementales.

"Les deux tiers des sujets masculins et le tiers de ces femmes détiennent une formation universitaire, lit-on, ils ne semblent donc pas refléter le niveau moyen de la population."

Le professeur Lazure affirme cependant qu'ils le reflètent cependant, mais "à travers leurs parents".

"Les pères et mères, observe-t-il, de seulement 13 pour cent des hommes et de 15 pour cent des femmes ont terminé leurs études secondaires."

Bellemare restera leader parlementaire de l'UN

TROIS-RIVIERES (PC) — "Il n'est pas question de relever Maurice Bellemare de son poste de leader unioniste en Chambre", a déclaré le député de Johnson lors d'une entrevue téléphonique au journal Le Nouvelliste.

M. Bellemare avait été invité à commenter les informations selon lesquelles lors de la réunion de l'Union nationale, au Lac-a-l'Epaule, du 9 au 12 juillet, on aurait discuté de la possibilité de l'écarter de ses fonctions actuelles à cause de son mauvais état de santé.

"Mon chef, M. Rodrigue Blon, m'a téléphoné et il n'est pas question de relever Maurice Bellemare de son poste de leader unioniste en Chambre car tout le monde sait que ce serait décapiter le parti fondé par Maurice Duplessis," a déclaré le député de Johnson, à l'Assemblée nationale.

Bilan de dix ans de discussions constitutionnelles

Ottawa insensible aux propositions québécoises

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — En plus de dix ans d'interminables querelles et d'intenses discussions constitutionnelles, jamais le Québec n'aura vraiment pu amener Ottawa sur son propre terrain: celui de la renégociation du partage des pouvoirs entre le gouvernement central et ceux des provinces.

"Nulle part au monde ne trouve-t-on un fédéralisme aussi décentralisé", dit-on encore dans les milieux politiques fédéraux où, surtout depuis l'avènement du premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, on se soucie davantage du renforcement des droits de l'homme, de l'établissement des garanties linguistiques et de l'élimination des inégalités économiques régionales.

Pourtant, la "nouvelle" tradition revendicatrice du Québec ne date pas d'hier. Elle remonte au milieu des années 60.

Auparavant, sous feu Maurice Duplessis, champion de "l'autonomie provinciale", Québec ne réclamait rien de moins, mais rien de plus, que le respect des droits que lui garantissait la constitution canadienne.

Même Jean Lesage, premier ministre libéral de 1960 à 1966, "Père de la Révolution tranquille", estimait qu'il valait mieux "faire un essai loyal de la constitution actuelle avant d'en réclamer une nouvelle".

Raton-laveur

TORONTO (PC) — On dit que les vendeurs ambulants du centre-ville de Toronto sont capables de vous vendre n'importe quoi. Trudy Ponto, 20 ans, en a fait l'expérience jeudi.

Mlle Ponto, qui est secrétaire, était sortie prendre son déjeuner, quand un groupe de jeunes garçons lui ont offert un bébé raton pour \$10.

"La petite bête avait l'air apeurée, raconte Mlle Ponto. Les garçons m'ont dit qu'ils s'en débarrasseraient à moins de trouver acheteur pour \$10. J'ai eu de la peine et j'ai dû l'acheter."

Elle ignore comment les petits rats ont trouvé le petit animal. Selon leur version, la mère avait été écrasée par une voiture.

"Le raton est très amical. Il est adorable. Mais je ne pourrai pas le garder longtemps. Il lui faut un foyer où l'on puisse s'occuper de lui. Malheureusement, je ne suis pas en mesure de le lui offrir."

Brigades asiatiques

LONDRES (Reuter) — Ayant perdu confiance en la police à la suite des agressions répétées dont ses membres ont été victimes, la colonie asiatique des quartiers est de Londres organise des groupes d'autodéfense.

M. Sigbhat Kadri, président de la conférence des organisations pakistanaises de Grande-Bretagne, a déclaré vendredi, au lendemain d'une entrevue avec M. Merlyn Rees, ministre de l'Intérieur, que de nombreux volontaires se présentaient pour appartenir à ces groupes et qu'il devenait de plus en plus difficile de calmer les jeunes Asiatiques.

M. Kadri a prévenu M. Rees que les organisations d'immigrants seraient contraintes de prendre des mesures pour défendre la colonie asiatique si le gouvernement n'agissait pas avant la fin du mois. Il souhaite que soit menée une enquête officielle sur les organisations à caractère raciste que soit créée une brigade de police spéciale chargée de lutter contre les violences racistes.

M. Rees l'a assuré que la création d'une brigade de ce type était en cours.

Selon M. Kadri, le ministre de l'Intérieur a reconnu que les tribunaux n'avaient pas été assez sévères. Il a cependant rejeté l'offre de M. Kadri de mettre 25 volontaires à sa disposition pour combattre les agressions.

M. Lesage n'avait en tête qu'un seul objectif: faire du Québec un "Etat moderne". Ce fut la ronde des réformes politiques, économiques, sociales et culturelles qui nécessitaient des ressources financières accrues. Il se fit fort de les obtenir auprès de son ancien collègue Lester-B. Pearson, devenu premier ministre canadien en 1963.

C'était la belle époque du "fédéralisme coopératif". C'est sous Daniel Johnson, successeur de Jean Lesage, (1966-68) que la nouvelle tradition s'amorça.

En mai 1963, M. Johnson, alors chef de l'Opposition, avait obtenu du Parlement québécois l'établissement d'un comité parlementaire de la constitution, avec mandat de "déterminer les objectifs à poursuivre par le Canada-français, dans la révision du régime constitutionnel canadien".

Les deux nations

A la faveur et après l'épisode de la "formule Fulton-Favreau" qui émut l'opinion publique en 1964, celui qui devait devenir premier ministre unioniste du Québec en 1966, mena une vigoureuse campagne en faveur de "la négociation d'un nouveau pacte confédératif".

L'aboutissement de cette campagne fut la publication en 19.5 de son manifeste "Egalité ou indépendance".

C'est dans cet ouvrage que Daniel Johnson exposa la théorie des "deux nations" et des "Etats associés".

Selon lui, les négociations d'une nouvelle constitution ne devaient pas s'opérer entre un gouvernement central et dix gouvernements provinciaux, mais entre les représentants, les

"deux nations", la nation canadienne-anglaise et la nation canadienne-française.

L'homme politique ajoutait que, "principal foyer du Canada-français", le Québec devait être doté de pouvoirs constitutionnels accrues, voir même particuliers.

A peine installé au pouvoir en juin 1966, Daniel Johnson entreprit immédiatement de se faire raison de tout.

Il s'est dès lors employé à raffirmer le "rôle international" du Québec dans les secteurs de sa juridiction: Dès 1966, il fut à Paris, où il renoua avec le président de Gaulle les accords franco-québécois. En 1967, il changea le nom du ministère des Affaires fédérales-provinciales en celui des Affaires inter-gouvernementales.

Et ce fut la conférence de Libreville au Gabon à laquelle Ottawa répliqua par la rupture de ses relations diplomatiques avec ce pays d'Afrique et la publication par le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, d'un Livre blanc où il était énoncé que les provinces ne pouvaient entretenir des relations internationales sans le concours du gouvernement fédéral.

Bien aidé par les événements, le premier ministre du Québec obtint par ailleurs audience auprès de ses collègues des autres provinces qui acceptèrent, en novembre 1967, de participer à Toronto à la conférence inter-provinciale sur "la Confédération de demain".

Et Trudeau?

Convoqué par l'ancien premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, quelque peu effrayé des retombées de la visite du général

de Gaulle et de la naissance du Mouvement souveraineté-association de René Lévesque, cette conférence permit à Daniel Johnson d'exposer et de clarifier ses théories constitutionnelles.

Il fut rabroué par son collègue Joe Smallwood, de Terre-Neuve, mais reçut l'appui de son voisin du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, qui demanda à la conférence de "venir en aide au premier ministre québécois".

Pendant ce temps, Ottawa fourbissait ses armes. Le nouveau maître d'œuvre des relations fédérales-provinciales était le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau qui en 1967, avait publié "Le fédéralisme et la société canadienne-française", charge contre le nationalisme québécois.

C'est lui, le ministre de la Justice, qui repoussa la prétention du premier ministre québécois à des pouvoirs accrues pour le Québec.



TRUDEAU AU MAROC

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est rendu en vacances au Maroc, après son séjour de cinq jours en RFA, apprend-on vendredi, de source autorisée.

NOTAIRES

RIVERIN, WELLS, CHARLTON & BOIVIN

NOTAIRES

CONSEILLERS JURIDIQUES

JACQUES RIVERIN, LL.L.

ROBERT WELLS, LL.L.

RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.

JEAN RIVERIN, LL.L.

GAETAN BOIVIN, LL.L. M.F.

247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI TEL.: 549-6083

ca COMPTABLES AGREES

Region Saguenay Lac-St-Jean

Couture, Boillat & Ass.

Yvon Couture, c.a. Pierre Boillat, c.a.

1461 boul. Walberg,
Dolbeau
276-1152

Claude Gagnon

250, Racine est,
Chicoutimi
Tél.: 543-5161

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier & Associés C.A.

Léon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.

72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél.: (418) 549-4142

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte & Associés, c.a

Bureau principal: 110 est, rue Racine, Chicoutimi. Téléphone: (418) 549-6650
CHICOUTIMI - LA BAIE - LA MALEAIE - ST-FELICIEN - ROBERVAL

Antoine Gauthier, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Philippe Routhier, C.A.
Roger Lauriat, C.A.
Camil Bergeron, C.A.
Normand Gosselin, C.A.

Charles Tremblay, C.A.
Egide Dallaire, C.A.
André Gauthier, C.A.
Yvon Carier, C.A.
Roger Boivin, C.A.
Danielle Tremblay, C.A.

Rosaire Boivin, C.A.
Gilles Turcotte, C.A.
Julien Lemieux, C.A., M.B.A.
Denis Boivin, C.A.
Luc Simard, C.A.
Alain Fortin, C.A.

Hamel, Leclerc et Associés

Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensee, c.a.
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.

535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tel. (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J. La Roche, c.a. Arthur Gobeil, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a. Ronald Boivin, c.a.

413 rue Racine, Chicoutimi (418) 549-4318 371 rue Bagot, Ville de la Baie (418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.

René Lemieux, c.a. Serge Lemieux, c.a.
Rosario Harvey, c.a. Michel Côté, c.a.

580, Sainte-Croix, Alma 662-6516
5, St-Antoine, Malartic/Chicoutimi 349-3454

Jacques Perron

COMPTABLE AGREE

245, 7ième Avenue, Dolbeau
Tél.: 276-0572

Rancourt, Perron & Ass.

André Rancourt, c.a. Rodrigue Perron, c.a.

1230, boul. Walberg, suite 14
Dolbeau
276-2253

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin LL. L. CR. André Fillion LL. L.
Ené Brissson LL. L. Alain Côté LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L. Daniel Côté LL. L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

LAVOIE & MENARD

AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — Andre Menard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER

AVOCATS

Roger Page, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
Françoise Gauthier, D.E.C., LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN & WELLS

AVOCATS

Roland Fradette C.R. Pierre Bergeron C.R.
Michaël-H. Cain C.R. Gilles Prevost LL. L.
François-G. Lamarre LL. L. Paul Casgrain LL. L.
Guy Wells LL. L. Martin Côté LL. L.
Claude Gauthier LL. L. Carl Lachance LL. L.
Pierre Simard LL. L. François G Tremblay B.C.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

DUFOUR & COTE

AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



STAGIAIRE

Les étudiants de l'Université de Dakar commencent à connaître la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean puis, surtout dans le domaine des communications, les journaux Progrès-Dimanche et Le Quotidien accueillent à chaque année un nombre important de stagiaires. Présentement, Abdoul Aziz Bathily (à droite sur la photo du haut) termine un stage de perfectionnement en photographie auprès du service de photo du journal dont le propriétaire est Réal Tremblay (à gauche). Sur la photo du bas, notre jeune ami surveille, avec plus ou moins d'intérêt, une scène qui se déroule devant lui au village western de Dolbeau, où il a d'ailleurs été reçu membre de "l'ordre du chapeau" comme en témoigne le médaillon qu'on lui a accroché au cou...



AUJOURD'HUI

Il y a six ans aujourd'hui, le 22 juillet 1972, les deux groupes d'échange économique en Europe de l'Ouest fusionnaient officiellement. Ce fut la signature, à Bruxelles, d'un traité entre le Marché commun européen et l'Association européenne de libre échange créant une zone d'échanges libres habitée par 300 millions de clients.

1974 — Le commandement des Casques bleus de l'ONU à Chypre annonce qu'un cessez-le-feu est intervenu entre Cyprotes grecs et turcs, à la suite de l'invasion en provenance de Turquie.

1969 — Le général Franco désigne le prince Juan Carlos pour lui succéder à la tête de l'Espagne.

1962 — Echec du lancement d'une sonde spatiale américaine en direction de Vénus. La fusée porteuse s'écarte de sa trajectoire et doit être détruite dans l'atmosphère au large de la Floride.

1952 — En Iran, le Dr Mossadegh reprend la tête du gouvernement avec les pleins pouvoirs pour six mois. L'année suivante, le shah Muhammad Pahlavi le renverse avec l'aide de la CIA américaine.

1943 — Les Alliés occupent Palerme.

1933 — L'aviateur américain Wiley Post boucle le premier tour du monde aérien en solitaire.

1902 — Découverte d'or près de Fairbanks, en Alaska.

Il est né un 22 juillet:

— Le sculpteur américain Alexander Calder, créateur du mobile (1898-1976).

L'HOMME DE L'ANNEE

C'est le lundi 24 juillet que les dirigeants du Rendez-vous de l'homme d'affaires désigneront l'homme d'affaires de l'année, dont le nom sera dévoilé au cours d'une réception offerte, entre 17h00 et 19h00, à l'Hôtel Chicoutimi.

LES PASSAGERS DEBOURSENT

Devoir se cotiser pour payer le plein en carburant d'un Boeing-707, telle est la peu banale aventure arrivée le 13 juillet dernier aux passagers d'un charter. L'appareil, qui appartient à une société nouvellement créée, la SATT (Société antillaise touristique de transport), effectuait un vol Orly-Lima, via Pointe-à-Pitre, mais en raison de vents défavorables, il fut contraint de se poser aux Acores afin de remplir ses réservoirs. La note s'élevait à \$4,000 dollars et la compagnie n'étant pas connue des autorités locales, l'équipage fut prié de régler comptant en devises américaines. Mais, l'équipage ne possédait que des francs suisses qui furent refusés. Il ne restait plus qu'une solution: la quête parmi les passagers munis de dollars, qui leur ont été remboursés en monnaie helvétique.



IL AVAIT POURTANT PROMIS

Richard Nixon n'a pas respecté la promesse écrite qu'il avait faite à sa femme, en 1954, d'abandonner la politique, affirme M. Lester Davis, dans un livre consacré à l'ancienne première dame des Etats-Unis et intitulé "La dame seule de San Clemente, histoire de Pat Nixon". "En 1954, écrit Davis, Pat Nixon eut une longue conversation avec son mari, lui demandant d'abandonner la politique. Celui-ci écrivit alors sur une feuille de papier: "Je promets à Patricia Ryan Nixon de ne plus jamais briguer un poste officiel. Il écrivit la date, signa, pla le papier et le rangea dans son portefeuille". Deux ans plus tard, en 1956, Nixon devint vice-président des Etats-Unis.

MOINS DE RECRUES POUR L'ARMÉE

Les Forces armées ne pourront engager autant de recrues qu'elles n'en avaient demandées pour la prochaine année par suite de contrainte budgétaire qui limite l'expansion prévue. Un porte-parole du ministère de la Défense a fait savoir, que les Forces armées pourront recruter 400 jeunes au cours de la prochaine année, soit beaucoup moins que les 1,000 que le ministère espérait recruter. C'est le conseil du Trésor, le chien de garde du gouvernement en matière de dépenses militaires, qui a eu le dernier mot. Le gouvernement s'était également engagé en 1976 à accroître de 12 pour cent ses dépenses en nouvel équipement à partir de cette année. Le ministère a indiqué que l'augmentation pour 1978 sera seulement de 2.8 pour cent.

A L'HOPITAL DE CHICOUTIMI

A partir du mercredi 26 juillet, pour toute la durée des travaux de construction des cliniques externes et de l'urgence, les services de comptabilité (RC) et de l'admission seront localisés dans une maison mobile, laquelle sera installée sur le terrain attenant au hall d'entrée et communiquant avec celui-ci. Les numéros de téléphone, ainsi que ceux pour le pneumatique de ces services demeureront inchangés.



AU CONCURS DE MUSIQUE DU CANADA

C'est demain que ces deux jeunes violonistes du Saguenay, Marie-Josée St-Hilaire (fille de Fernand), âgée de six ans, de Saint-David-de-Falardeau, et Tristan Demers (fils de Michel), âgé de cinq ans, de la rue Hôtel-Dieu, à Chicoutimi, s'exécuteront devant le grand jury du Concours de musique du Canada, dont les finales se déroulent présentement à Edmonton et prendront fin le jeudi 27 juillet. Marie-Josée et Tristan, qui sont les deux seuls représentants de la région du Saguenay-



AUTEUR REGIONAL DANS FOCUS

Dans sa livraison de juillet-août dernier, la revue Focus fait la recension de onze ouvrages qui permettent aux visiteurs de connaître certaines facettes de notre région. Focus mentionne, en tout premier lieu et immédiatement avant Maria Chapdelaine de Louis Hémon, un livre dont l'auteur est M. Raoul Lapointe (photo ci-haut), archiviste à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il s'agit de "RODOLPHE PAGE, PIONNIER DE L'AVIATION AU QUEBEC", publié en 1972 et qui avait fait l'objet de quatre années de recherche intensive. Durant tout ce temps, M. Lapointe, dans ses moments de loisir, n'avait pas quitté son héros d'une semelle, visitant avec lui ses "aéroports" historiques, suivant pas à pas la construction du modèle réduit de son "Emerillon" et notant soigneusement les souvenirs de cette figure légendaire qui a pour nom Rodolphe Pagé. Enfin, après ces années de dur labeur, le Centre éducatif et culturel lançait à Chicoutimi ce volume fortement documenté et qui, en plus d'être bien écrit, ne manque pas d'humour comme le mentionne Focus.

M. Lapointe n'en est pas à son premier ouvrage. Il est également l'auteur de "Catalogage-Eclair" (publié en quatre langues), de "Histoire de l'imprimerie au Saguenay", de "J'ai vu les mornes d'Haïti" et de quelques autres. Depuis 1972, M. Lapointe s'est de nouveau livré à des recherches poussées sur un autre phénomène régional. Il s'agit de "Landry-la-Machole". Le manuscrit est pratiquement terminé et l'auteur devrait être en mesure de le publier prochainement.



DES FRAIS POUR ELLE

Les frais occasionnés par la visite de la reine, la semaine prochaine, à Régina, se chiffrent par \$182,000. Ils sont toutefois, sujets à l'approbation du Conseil canadien du trésor. De cette somme, \$10,000 sont engagés par la ville de Régina. Le journal précise que les dépenses se répartissent comme suit: \$47,000 pour les salaires de 11 employés, \$50,000 pour la location d'un train du CN, \$20,000 pour le logement du personnel de la reine et \$10,000 pour les réceptions mondaines, y compris un dîner et un concert, à Régina. Le directeur de relations publiques de la ville de Régina, M. Jack Walker, a déclaré que les \$10,000 déboursés par la ville comprennent le coût d'une réception publique, devant l'hôtel de ville, et la contribution de la ville pour payer le dîner et le concert.



CLINIQUE SAINT-GEORGES

Les gens sont priés de noter que la clinique Saint-Georges de Chicoutimi est maintenant déménagée, depuis quelques jours, au 980 boulevard de l'Université (porte numéro 3), à Chicoutimi. Rappelons que les gens peuvent rencontrer, à cette clinique, les docteurs Jean-Charles Lavoie, Gaston-A. Lapointe, Raynald Lavoie, Aurèle Deschênes et Aurélien Carré, des spécialistes au niveau des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

INSTRUCTEUR BIEN SPECIAL

Un sous-officier de l'armée ouest-allemande avait appris aux jeunes recrues que l'outil dont ils auraient le plus besoin en cas de guerre était une pince pour arracher les dents en or de la bouche des cadavres soviétiques.

Cet instructeur spécial avait même conseillé aux recrues de ne pas viser à la tête pour éviter d'endommager les dents. Le ministère ouest-allemand de la Défense précise qu'il s'agit là d'un cas isolé et qu'il faut éviter d'en tirer des conclusions hâtives sur l'armée.

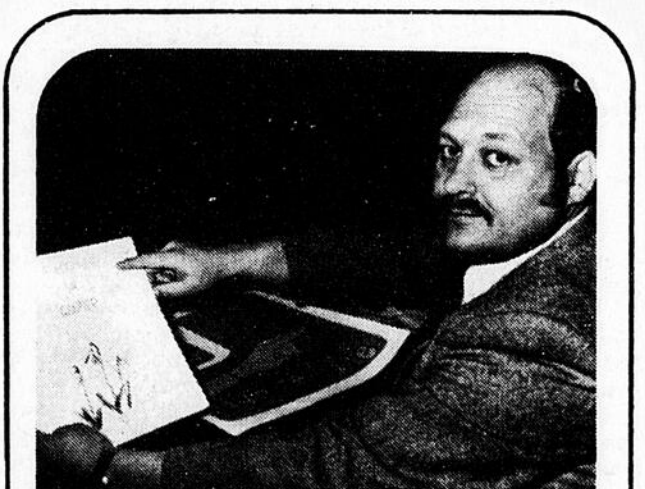
Les faits remontent à dix mois, mais ils ont été portés à la connaissance des autorités le mois dernier seulement. Le nom de l'instructeur n'a pas été révélé. Son unité n'est pas identifiée.



MARIES DURANT 68 ANS

M. Stephen et Mme Millie Graham, âgés respectivement de 91 et 90 ans, qui viennent de célébrer leur 68e anniversaire de mariage, soutiennent que c'est l'amour qui les a tenus unis.

Ils se sont mariés en 1910, trois mois après l'arrivée de Stephen, qui fit venir Millie. "Ce fut l'amour à première vue, à un bal à Dublin, dit M. Graham. Je me souviens que nous nous sommes embrassés derrière un journal. A l'époque, il était très audacieux de s'embrasser en public."



A L'EMBELLISSEMENT

Le conseiller municipal Benoit Gagné, de Chicoutimi, a été nommé président du comité d'embellissement sanitaire inter-régional du Haut-Saguenay. Il succède ainsi à M. Lionel Salesse, conseiller municipal de Jonquière.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Familles monoparentales — Vous êtes parents uniques? Etes-vous membres d'une association de Familles monoparentales?

Pour informations téléphonez de 13h00 à 16h00 à 549-3700 demandez Annie ou 549-9455 demandez Anita.

Handicapés parents d'handicapés — Vous avez besoin d'aide et d'information et vous ne savez pas où vous adresser, téléphonez à 545-1575 CLSC InterAssociation JONQUIERE.

Bingo — Il y aura un bingo au centre des loisirs de St-Cyriaque, Jonquière, dimanche, le 23 juillet à 19h30. Toute la population est invitée.

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

La G.-B. limite à 5 p.c., les hausses salariales

LONDRES (Reuter) — Dans le cadre de sa politique anti-inflationniste des revenus, le gouvernement britannique a décidé de limiter à 5 pour cent les augmentations de salaire dans les douze mois à venir. La limite pour l'année écoulée était de 10 pour cent, encore qu'en réalité les salaires ont augmenté de 14 pour cent en moyenne.

Présentant son projet à la Chambre des communes, le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a déclaré que trois ans de politique autoritaire des revenus avaient ramené à 7,4 pour cent le taux annuel d'inflation qui, selon lui, devrait demeurer voisin de 10 pour cent jusqu'à la fin de l'année au moins.

Malgré le contrôle des salaires, la chute du taux d'inflation a permis que le pouvoir d'achat augmente de 5 pour cent en moyenne en

Grande-Bretagne durant l'année écoulée, a déclaré M. Healey.

Cette nouvelle phase de la politique des revenus du gouvernement travailliste a reçu un accueil prudent aux Communes, sauf de la part d'une partie de l'aile gauche du Labour party qui y a vu du "pur masochisme politique".

Il est à peu près certain qu'elle irritera les puissants syndicats britanniques qui, après trois ans d'austérité, souhaitent le retour à la libre négociation des salaires.

Le gouvernement a également décidé de ne pas lever le contrôle des dividendes.

La limite imposée aux hausses de salaire n'est pas à proprement parler assortie de sanctions légales, mais les sociétés qui accordent à leurs salariés des augmentations dépassant la limite autorisée sont fi-

chées dans une liste noire et ne peuvent obtenir de contrats publics.

Il n'est cependant pas certain que la nouvelle phase de la politique des revenus obtienne la majorité au parlement.

La livre sterling et la bourse ont réagi favorablement aux déclarations de M. Healey. La livre a ga-

gné à un moment jusqu'à un cent pour coter \$1.9175 et l'indice du Financial Times est passé à 478,4, soit un gain de 8 points.

En revanche, les premières réactions syndicales ont été négatives et plusieurs responsables ont déclaré qu'ils réclameraient des augmentations très supérieures à 10 pour cent.

REVUE ECONOMIQUE

Grosses pertes dues à la sécheresse

par La Presse Canadienne

La sécheresse a continué de sévir dans les champs assoiffés du centre du pays cette semaine, alors que partout ailleurs les agriculteurs s'attendaient à des moissons plantureuses.

Selon un porte-parole de la fédération ontarienne des agriculteurs, l'Ontario perd \$10 millions chaque jour.

La sécheresse qui n'en finit plus compromet les récoltes de fruits, de légumes et de céréales.

En Nouvelle-Ecosse, tout semble indiquer que la récolte des pommes de terre battra un record.

Mais les prévisions relatives à la mise en marché des tubercules sont moins optimistes.

On estime que les fermiers perdent \$1 l'acre par jour, sur les dix millions d'acres de terres desséchées qui s'étendent rien que dans le sud de l'Ontario.

A la United Grain Growers Ltd de Winnipeg, coopérative des agriculteurs de la Prairie, on prévoit que la production de grain devrait atteindre 38.555 millions de tonnes cette année, soit plus que le record de 1976 qui s'élevait à 38.455 millions de tonnes.

La superficie des terres emblavées était estimée à 48.975 millions d'acres, soit davantage que le record de 1966 qui s'établissait à 48.322 millions d'acres.

En Nouvelle-Ecosse on a planté 3.900 acres de pommes de terre cette année, soit 100 acres de plus qu'en 1977. Mais aux dires des autorités, l'abondance des approvisionnements cette année pourrait bien faire baisser les prix en dessous des niveaux de 1977.

L'an dernier le prix au producteur était tombé à \$3.10 les cent livres, contre \$4 75 l'année précédente.

Examinons à présent ce qui s'est passé dans d'autres secteurs de l'économie du pays cette semaine.

A Amherst, en Nouvelle-Ecosse, la société Enheat Ltd a conclu un marché de \$1 million, le premier de trois, avec McDonnell Douglas Canada Ltd., pour la construction de composantes d'ailes destinées à une nouvelle série d'avions.

A Fredericton, on signalait une importante baisse du nombre de mises en chantier de logements au cours du deuxième trimestre, ce qui coïnciderait avec une réimpression de la taxe de vente provinciale sur les matériaux de construction.

A Winnipeg ont été lancés les travaux de construction du plus grand parc industriel qui s'étendra sur 120 acres. Une affaire de \$45 millions.

McIntyre recule de 5-8 à \$20 3-4, Massey-Ferguson de 1-4 à 10 5-8 et Inco de 1-8 à 16 3-8.

Burroughs cède 1-4 à 72 1-8, Dupont cède 2-12 à 112 1-2. En revanche, IBM gagne 2-18 à 270 1-4, et Stantard Oil gagne 1 à 41.

L'indice Dow Jones des industrielles tombe de 5.20 et termine à 83.42.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de



DENTISTE? — Non, cet homme n'est pas un dentiste, mais il vérifie les dents sur roues d'engrenage de locomotives à l'atelier de réparation de la Burlington Northern Railways à Livingston Mont.

Revue hebdomadaire

Les obligations

TORONTO (PC) — Les cours étaient hésitants et les affaires modérées, cette semaine, au marché canadien des obligations.

Le court terme était généralement inchangé. Le moyen et le long termes ont gagné un huitième de point environ. Les obligations des provinces et des sociétés ont monté d'un quart de point environ.

Le rendement moyen des bons du Trésor fédéral à trois mois était le même que celui de la semaine dernière: 8,37 pour cent. Le prix moyen des bons à six mois était de \$95,852 et le rendement de 8,68 pour cent, contre 8,70 p.c., la semaine dernière.

Les bons à trois mois viennent à échéance le 20 octobre et ceux à six mois le 19 janvier 1979. Dans les deux cas ils sont datés du 21 juillet.

Vendredi, l'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8,50 pour cent.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Prix payés au marché Central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: jaunes transparentes: \$10.00 à \$12.00; Close, \$8.00 à \$10.00; le minot en vrac.

Fraises: \$5.00 à \$5.50 pour 12 chopines. Framboises: \$11.00 à \$12.00 pour 12 chopines. Bleuets: \$10 pour 12 chopines.

Légumes

Aneth: \$2 pour 12 paquets. Bettes à carde: \$7.00 à \$7.50 pour 12.

Betteraves: \$3.50 pour 25 lb; \$0.75 à \$1.00 pour six paquets.

Brocoli: \$6.50 à \$7.00 pour 12. Céleri: \$18 pour 24.

Chicorée: \$4 à \$4.5 pour 12.

Carottes: \$1.75 à \$2 pour 12 paquets: \$5.50 à \$6.50 boîte de 30 paquets; \$5 les 25 lb; \$14.00 pour 24 cellos de 2 livres.

Mini-carottes: \$7.50 les 20 cellos de 12 onces.

Choux verts: \$5.50 à \$6.00 pour 14 et 16.

Choux de Savoie: \$8.50 à \$9.00 les 12.

Choux rouge: \$6.50 à \$7.00 les 12.

Choux chinois: \$4.50 à \$5.00 pour 16.

Choux-fleurs: \$6.00 pour 12.

Ciboulette: \$4.00 pour 12 paquets.

Concombre: à mariner: \$8.00 le boisseau, sans pépin, type anglais, \$5.00 à \$6.00 pour 12; ordinaire, \$14.00 à \$15.00 pour 6 douz.

Gourganès: \$3.50 à \$4.00 les 20 livres. Echalotes: \$5.00 pour 4 douzaines de paquets et \$3.50 à \$3.75 les 3 douzaines.

Epinards: \$4.00 à \$4.50 pour 12 cellos de 10 onces; \$5 à \$6.00 le boisseau.

Escarole: \$4.5 les 12.

Haricots: jaunes \$3.50, et verts \$4.50 pour 20 lb.

Laitue frisée: \$4.00 à \$4.50 pour 24; romaine, \$4.00 à \$4.50 pour 16; Boston, \$3.50 à \$4.00 pour 16; Iceberg, \$4.00 pour 18; la pré-refroidie \$4.50 les 18.

Maïs sucré: \$6.00 pour 6 dz.

Mange-tout: \$8.00 les 25 livres.

Menthe: \$3.00 pour 12 paquets.

Oignons: jaunes et rouges \$2.00 le paquet de 12; jaunes moyens \$4.00 à \$4.50 pour 50 lb; gros \$7.00 à \$7.50 pour 50 lb.

Persil: \$3.00 pour 12 paquets.

Pois: \$3.00 les 20 lb. Rabiote (navet blanc): \$2.50 à \$3.00 le 25 lb; \$1.50 pour un paquet de 6.

Radis: \$3.50 à \$4.00 pour 3 douzaines de paquets: \$3.00 à \$3.25 pour 30 cellos de 6 onces.

Rhubarbe: \$1.50 à \$2.00 pour 12 paquets: grosse, \$2.75 pour 12 paquets.

Rutabaga: primeur, \$5.50 à \$6.00 pour 50 lb.

Tomates: de serre, roses, No 1, \$6.50 à \$7.00 pour 8 lb.; de champs \$12.50 à \$14.00 les 20 lb.

Zucchini: \$3.00 à \$4.00 pour 20 lb.

Pommes de terre: petites \$1.00 à \$1.50 le 50 livres; primeur, \$3.25 à \$3.50 le 50 livres; \$1.00 pour 10 livres; lavées, \$5 pour 50 livres. Arrivages: 5,000 sacs de 50.

La chute du dollar se poursuit

LONDRES (Reuter) — Le dollar a chuté à nouveau, vendredi, sur les marchés des changes, tandis que le cours de l'Or atteignait son point le plus haut depuis trois ans et demi.

A Londres, le dollar était coté à 1,7975 francs suisse contre 1,8032 à la clôture de jeudi, à 4,4325 francs contre 4,4415 et à 201,20 yens contre 201,67.

La livre sterling a franchi pour la première fois depuis mars, la barre de \$1,90 en cotant 1,91.

L'once d'or a atteint \$191,75, en hausse de 1,65 dollar sur la clôture de la veille.

La cause de la baisse du dollar reste le déficit de la balance commerciale américaine, encore que la tendance ait été ralentie par l'annonce, à Washington, que le Produit national brut américain avait augmenté de 7,4 pour cent au deuxième trimestre. Il avait décliné de 0,1 pour cent au premier trimestre.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a gagné encore un peu de terrain dans un marché modéré, vendredi, et 585,169 actions ont changé de mains.

L'indice composé qui mesure 85 valeurs

monte de 0,35 et atteint 198,82.

L'indice des industrielles avance de 0,53 à 190,04, les services publics de 0,69 à 178,99 et les papetières de 1,61 à 123,02.

Les bancaires abandonnent 1,62 et se replient à 283,48.

Algoma Steel a été la valeur industrielle la plus traitée à la séance de vendredi: inchangée à \$23 après un brassage de 73,300 unités. Dynamic, vedette des minières, gagne six cents et cote \$1,50 dans un volume d'échanges de 53,550 actions.

Examinons à présent ce qui s'est passé dans d'autres secteurs de l'économie du pays cette semaine.

A Amherst, en Nouvelle-Ecosse, la société Enheat Ltd a conclu un marché de \$1 million, le premier de trois, avec McDonnell Douglas Canada Ltd., pour la construction de composantes d'ailes destinées à une nouvelle série d'avions.

A Fredericton, on signalait une importante baisse du nombre de mises en chantier de logements au cours du deuxième trimestre, ce qui coïnciderait avec une réimpression de la taxe de vente provinciale sur les matériaux de construction.

McIntyre recule de 5-8 à \$20 3-4, Massey-Ferguson de 1-4 à 10 5-8 et Inco de 1-8 à 16 3-8.

Burroughs cède 1-4 à 72 1-8, Dupont cède 2-12 à 112 1-2. En revanche, IBM gagne 2-18 à 270 1-4, et Stantard Oil gagne 1 à 41.

L'indice Dow Jones des industrielles tombe de 5.20 et termine à 83.42.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de

Toronto

TORONTO (PC) — Vendredi, une montée en flèche de plus de 85 points des valeurs aurifères a donné un coup de fouet à la Bourse de Toronto qui, une fois de plus, a atteint un nouveau sommet depuis quatre ans au terme d'un marché animé.

L'indice composé gagne 3,35 et marque 1,181,9. Les

mines progressent de 8,99 à 989,2 et les industries de 1,6 à 989,2. Les finances tombent de 3,71 à 1,122 et les hydrocarbures de 1,15 à 1,519,65.

Les gains sont plus nombreux que les pertes: 254 contre 182 et 246 valeurs sont stables.

Le volume des transactions comprenait 4,94 mil-

lions d'actions et, au marché des options, 1,139 contrats ont été négociés.

Parmi les titres industriels traités à la séance, Kelsey-Hayes monte de 1-4 à \$20 3-8, B.C. Forest Products de 1-4 à 30 1-8, Grafton Group de 1-8 à 31 3-4, Noranda Mines A de 1-8 à 31 1-8 et Crown Trust de 1 à 41.

McIntyre recule de 5-8 à \$20 3-4, Massey-Ferguson de 1-4 à 10 5-8 et Inco de 1-8 à 16 3-8.

Burroughs cède 1-4 à 72 1-8, Dupont cède 2-12 à 112 1-2. En revanche, IBM gagne 2-18 à 270 1-4, et Stantard Oil gagne 1 à 41.

L'indice Dow Jones des industrielles tombe de 5.20 et termine à 83.42.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de

New York

NEW YORK (AFP) — Les cours se replient, vendredi, à Wall Street, où l'indice des industrielles cède plus de 5 points à 833,41, dans un marché relativement peu actif et 26,000,000 d'actions ont changé de mains.

Selon les analystes, la possibilité que les pays de l'OPEP aient recours à un "panier de monnaies" plutôt qu'au dollar pour fixer le prix du pétrole brut, a été responsable d'une vague de pessimisme à Wall Street. Cette éventualité, qui est débattue depuis un certain temps, aurait des conséquences néfastes sur la tenue du dollar, estiment les analystes.

D'autre part, le département du Commerce a annoncé, vendredi matin, un taux de croissance de 7,4 pour cent du PNB au second trimestre, parallèlement à un taux d'inflation de 10 pour cent, le plus fort taux depuis trois ans.

Les valeurs en baisse l'emportent sur celles en hausse à 858 contre 750. Lockheed cède 1 à 23 1-8,

Sables transformés en pétrole

CALGARY (PC) — Le pétrole a commencé à couler à l'usine expérimentale de BP Canada Ltd., à Cold Lake, à 200 km au nord-est d'Edmonton.

Selon M. E. Best, vice-président de BP, les installations de traitement des sables pétrolifères ont été terminées en avril et l'on a commencé à injecter la vapeur dans un puits le 20 juin.

L'usine utilise la vapeur pour séparer le pétrole lourd du sable dans les formations rocheuses. Exploitée sur une concession de BP, elle a été établie conjointement par l'Alberta Oil Sands Technology and Research Authority, Hudson's Bay Oil and Gas et PanCanadian Petroleum Ltd.

D'après M. Best, la production qui ne dépassera pas 1,000 barils par jour quand l'usine tournera à plein régime, est transportée par camion à Lloydminster d'où elle est acheminée vers les raffineries de l'est.

Le coût d'exploitation et d'investissement dans cette usine, calculé sur

cinq à six ans, est estimé à \$30 millions.

Le revenu provenant de la vente du pétrole lourd devrait réduire le coût net à \$18,4 millions.



PRESENT POUR UNE 5ième ANNEE

Aujourd'hui assistez à la MINI-TRAVERSEE regroupant 20 nageurs amateurs, une commandite de Pepsi.

Départ de la pointe Chambord à 13h00, arrivée au quai de Roberval à 15h00.

Rendez-vous au départ et à l'arrivée.

La roulotte Pepsi sera à "Place de la Traversée", les 28-29-30 juillet, une invitation à venir relever le défi Pepsi.



M. René Fleury, directeur responsable de la sécurité à la 24ième Traversée Internationale du Lac St-Jean, reçoit de M. Réal Fortin, représentant de Pepsi, un chèque au montant de \$4,500, pour la co-commandite de la plus importante compétition de nage. C'était la 5ième année que Pepsi participait à cet événement.

REPRESENTANT DES VENTES \$15,000 à \$30,000

La position...

Offre une occasion unique à un vendeur qualifié de se créer un revenu bien au-dessus de la moyenne. De nouvelles machineries permettent d'augmenter considérablement le chiffre d'affaires durant les années à venir.

L'homme...

25 à 40 ans et a acquis durant les dernières années une expérience couronnée de succès dans la vente, possède une bonne instruction, est bilingue et a une personnalité dynamique. Ambitieux, il est à la recherche d'une compagnie progressive où ses qualités seront pleinement reconnues.

Revenu...

Salaires de base, plus commission, pour un revenu possible de \$15,000 à \$30,000 et plus, plus un plan de participation aux profits, assurance-groupe, assurance-vie, fonds de pension, toutes dépenses payées, automobile fournie. Faire application, en personne ou par écrit, adressée au gérant des ventes. Le tout sera gardé confidentiel.



TRACTO INC.

EQUIPEMENT INDUSTRIEL, DE CONSTRUCTION ET FORESTIER, C.P. 428 — CHICOUTIMI.

